

## Du CIH à la CNH : 6 mois pour que la méthode ne reste pas qu'un discours

**Paris, le 6 octobre 2022. Le 1<sup>er</sup> Comité Interministériel du Handicap s'est réuni ce matin, en présence d'une quinzaine de ministres (présents ou représentés), ainsi que du monde associatif, représenté par le Collectif Handicaps. Ce CIH dit « de méthode » a permis d'annoncer un certain nombre de chantiers, précisé ensuite dans un dossier de presse.**

La co-construction, notamment avec les associations, est au cœur de la méthode annoncée. Le Collectif Handicaps ne peut que s'en réjouir et se mobilisera de manière exigeante mais constructive afin de faire remonter les attentes et besoins des personnes en situation de handicap auprès de tous les Ministres et sur toutes les politiques.

Au-delà de la méthode, il était important que le CIH fixe aussi des directions. Savoir où on va est aussi important que savoir comment on y va. 4 groupes de travail préparatoires à la Conférence Nationale du Handicap, ainsi qu'un certain nombre de chantiers prioritaires, ont été annoncés. Le Collectif Handicaps se retrouve globalement dans les axes annoncés, tout en regrettant qu'ils ne fassent que rarement l'objet d'un calendrier précis et d'engagements budgétaires.

Lors de son intervention, le Collectif Handicaps a souligné :

- **L'urgence de mesures concrètes sur l'accessibilité universelle au-delà des grandes déclarations.** La nomination d'un délégué interministériel à l'accessibilité ne sera une bonne nouvelle qu'à la condition que cette personne puisse s'appuyer sur des moyens humains et financiers. Le Collectif Handicaps regrette la disparition, dans les annonces, d'une des très rares promesses d'Emmanuel Macron pendant la campagne électorale, à savoir la création des fonds territoriaux d'accessibilité. Le Collectif Handicaps estime que, sur ce sujet, une concertation pourrait se concrétiser dès ces lois de finances.
- **L'importance des chantiers sur la transformation de l'offre médico-sociale et la politique de l'autonomie.** La Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées doit être appliquée, sans dogmatisme, en se référant au texte et non pas aux interprétations partisans. L'objectif est bien de garantir pour toutes les personnes, quel que soit leur handicap, la liberté de choix de leur lieu de vie, ce qui implique de garantir un accompagnement de qualité et en nombre suffisant, sans faire reposer les contraintes liées au handicap sur les aidants familiaux. De manière générale, le Collectif handicaps regrette que le Gouvernement ne se saisisse pas de l'opportunité que pourrait constituer la création de la cinquième branche de la Sécurité Sociale pour travailler sur une véritable politique transversale de l'autonomie. L'absence d'objectifs sur la compensation ou sur l'accompagnement des personnes dont les besoins sont lourds et complexes sont, parmi d'autres, des oublis qu'il faudra combler.
- **Les imprécisions des annonces sur les ressources des personnes en situation de handicap.** Le Collectif Handicaps attend le projet de décret sur la déconjugalisation de l'AAH. Il regrette que le CIH n'ait pas été l'occasion d'engagements ni sur la « réforme en profondeur » des ressources qu'avait annoncée la Première Ministre dans son discours de politique générale, ni sur la revalorisation substantielle de l'AAH.

Pour mener toutes ces politiques, le Collectif Handicaps estime essentiel **de mieux cartographier et identifier les besoins dans les territoires**. Sans cela, il paraît difficile de concevoir des solutions adaptées et de définir les moyens nécessaires. C'est aussi la condition pour éviter que les politiques transversales ne conduisent à oublier la nécessité de répondre aux besoins spécifiques, notamment des personnes dont le handicap nécessite un accompagnement complexe.

De nombreux chantiers sont renvoyés à la prochaine Conférence Nationale du Handicap, qui devrait se tenir au printemps 2023. A cette date, nous serons déjà à 1 an du début du quinquennat et à 6 ans de la première élection du président de la République. Les prochains mois seront donc essentiels pour que cette CNH ne soit plus le temps d'annonces de chantiers ou de groupes de travail, mais bien la traduction de mesures concrètes, pilotées et financées.

Le Collectif Handicaps prendra évidemment toute sa place dans les travaux futurs pour rappeler sans transiger les besoins et attentes des personnes en situation de handicap, mais en restant toujours force de propositions.